

VILLE DE KIRKLAND

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE KIRKLAND, TENUE SANS LA PRÉSENCE DU PUBLIC, LE MARDI 11 MAI 2021, À 14 H 30.

SONT PRÉSENTS :

Son Honneur le Maire, Michel Gibson, qui préside la séance, et

Les conseillers : Michael Brown
Sam Rother
Domenico Zito
Stephen Bouchard
John Morson
Paul Dufort
André Allard

Formant quorum.

EST ABSENT :

Le conseiller : Luciano Piciacchia

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Joe Sanalidro, Directeur général

Madame Nadine Bassila, Directrice générale adjointe

Madame Annie Riendeau, Greffière qui agit comme secrétaire de l'assemblée

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte à 14 h 30.

RÉSOLUTION CM21 130
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est

Proposé par le Conseiller D. Zito
Appuyé par le Conseiller M. Brown

Et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 11 mai 2021 à 14 h 30, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION CM21 131
DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION OU D'AUTORISATION AU MELCC POUR RÉALISER UN PROJET ASSUJETTI À L'ARTICLE 22 DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT - PROJET DE

TOWN OF KIRKLAND

MINUTES OF THE SPECIAL SITTING OF THE MUNICIPAL COUNCIL OF THE TOWN OF KIRKLAND, HELD WITHOUT THE PRESENCE OF THE PUBLIC, ON TUESDAY, MAY 11, 2021 AT 2:30 P.M.

ARE PRESENT :

His Worship the Mayor, Michel Gibson, presiding, and

Councillors : Michael Brown
Sam Rother
Domenico Zito
Stephen Bouchard
John Morson
Paul Dufort
André Allard

Forming quorum.

IS ABSENT :

Councillor : Luciano Piciacchia

ARE ALSO PRESENT :

Mr. Joe Sanalidro, Director General

Ms. Nadine Bassila, Assistant Director General

Ms. Annie Riendeau, Town Clerk acting as Secretary of the Assembly

OPENING OF THE MEETING

The Mayor calls the meeting to order at 2:30 p.m.

RESOLUTION CM21 130
ADOPTION OF THE AGENDA

It is

Moved by Councillor D. Zito
Seconded by Councillor M. Brown

And resolved :

TO ADOPT the agenda of the Special Sitting of the Municipal Council of May 11, 2021, at 2:30 p.m., as submitted.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION CM21 131
APPLICATION TO MELCC FOR A CERTIFICATE OF AUTHORIZATION OR AUTHORIZATION TO CARRY OUT A PROJECT SUBJECT TO SECTION 22 OF THE ENVIRONMENT QUALITY ACT - STORM

**CONSTRUCTION D'UN ÉGOUT PLUVIAL ET
D'UN BASSIN DE RÉTENTION**

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier décisionnel no SD-2021-1320;

Il est

Proposé par le Conseiller A. Allard
Appuyé par le Conseiller M. Brown

Et résolu :

D'AUTORISER la greffière à émettre, au nom de la Ville de Kirkland, un certificat attestant que la Ville ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation requise par le ministre du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour les fins de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* relativement au projet de construction d'un égout pluvial et bassin de rétention;

D'AUTORISER Monsieur Bernard Lefebvre, ing. de la firme CONSULTANTS EN DÉVELOPPEMENT ET GESTION URBAINE (CDGU) INC. à signer et à présenter, pour et au nom de la Ville, toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministre du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* en lien avec ce projet et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION CM21 132
DEMANDE D'AUTORISATION POUR RÉALISER
UN PROJET ASSUJETTI À L'ARTICLE 32 DE LA
LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT
- PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ÉGOUT
PLUVIAL ET D'UN BASSIN DE RÉTENTION**

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier décisionnel no SD-2021-1321;

Il est

Proposé par le Conseiller S. Bouchard
Appuyé par le Conseiller S. Rother

Et résolu :

D'AUTORISER Monsieur Bernard Lefebvre, ing., de la firme CONSULTANTS EN DÉVELOPPEMENT ET GESTION URBAINE (CDGU) INC., à signer et à présenter, pour et au nom de la Ville, toute demande d'autorisation pour réaliser un projet assujetti à l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* au ministre du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et à présenter tout engagement en lien avec cette demande;

DE CONFIRMER l'engagement de la Ville à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux relatifs au projet de construction d'un égout pluvial et bassin de rétention, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée;

**SEWER AND RETENTION BASIN
CONSTRUCTION PROJECT**

CONSIDERING the overall content of Summary Report No. SD-2021-1320;

It is

Moved by Councillor A. Allard
Seconded by Councillor M. Brown

And resolved :

TO AUTHORIZE the Town Clerk to issue, on behalf of the Town of Kirkland, a certificate attesting that the Town does not object to the issuance of the authorization required by the minister of the *ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* (MELCC) for the purposes of section 22 of the *Environment Quality Act* with respect to the construction of a storm sewer and retention basin project;

TO AUTHORIZE Mr. Bernard Lefebvre, Eng., of CONSULTANTS EN DÉVELOPPEMENT ET GESTION URBAINE (CDGU) INC., to sign and submit, for and on behalf of the Town, any application for a certificate of authorization or authorization to the minister of the *ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* (MELCC) in accordance with the *Environment Quality Act* in connection with this project, and to sign all documents required under section 115.8 of the *Environment Quality Act*.

CARRIED UNANIMOUSLY

**RESOLUTION CM21 132
APPLICATION FOR AUTHORIZATION TO
CARRY OUT A PROJECT SUBJECT TO SECTION
32 OF THE ENVIRONMENT QUALITY ACT -
STORM SEWER AND RETENTION BASIN
CONSTRUCTION PROJECT**

CONSIDERING the overall content of Summary Report No. SD-2021-1321;

It is

Moved by Councillor S. Bouchard
Seconded by Councillor S. Rother

And resolved :

TO AUTHORIZE Mr. Bernard Lefebvre, Eng., of CONSULTANTS EN DÉVELOPPEMENT ET GESTION URBAINE (CDGU) INC., to sign and submit, for and on behalf of the Town, any request for authorization to carry out a project subject to section 32 of the *Environment Quality Act* to the minister of the *ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* (MELCC) and to submit any undertaking in connection with this request;

TO CONFIRM the Town's commitment to send to the MELCC, no later than 60 days after the end of the work related to the construction of a storm sewer and retention basin, a certificate signed by an engineer as to the conformity of the work with the authorization granted;

DE CONFIRMER que la Ville s'engage à entretenir les ouvrages d'égout pluvial et de bassin de rétention ainsi qu'à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de ces ouvrages.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présente séance s'est déroulée sans la présence du public qui a été informé par le biais du site Internet de la Ville que les citoyens pouvaient poser des questions à tout moment avant 8 h le jour de la séance. Les citoyens recevront les réponses à leurs questions dans les jours qui viennent.

Aucune question n'a été reçue de la part des citoyens.

RÉSOLUTION CM21 133 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par le Conseiller A. Allard
Appuyé par le Conseiller J. Morson

Et résolu :

DE LEVER l'assemblée;

ET la séance est levée à 14 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TO CONFIRM that the Town undertakes to maintain the storm sewer and retention basin works and to keep a record of the operation and maintenance of such works.

CARRIED UNANIMOUSLY

QUESTION PERIOD

This meeting was held without the presence of the public who has been informed through the Town's website that citizens can submit questions anytime before 8 a.m. on the day of the meeting. Citizens will receive answers to their questions in the coming days.

No questions were received from citizens.

RESOLUTION CM21 133 ADJOURNMENT OF THE MEETING

It is

Moved by Councillor A. Allard
Seconded by Councillor J. Morson

And resolved :

TO ADJOURN the meeting;

AND the meeting is closed at 2:35 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

(Michel Gibson)

Maire
Mayor

(Annie Riendeau)

Greffière
Town Clerk